Mazarin
3841

Tres-hvmbles remonstrances...

RARE BOOK
COLLECTION

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA
AT
CHAPEL HILL

Mazarin
3841

UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL
00023014042

Moreau 3841

TRES-HVMBLES REMONSTRANCES PAR ESCRIT FAITES ET PRESENTÉES AV ROY PAR MESSIEVRS DV PARLEMENT DE PARIS EN LA VILLE DE SVLLY SVR LOIRE,

CONTRE LE RETOVR ET POVR l'eſloignement ou la punition du Cardinal Mazarin.

A PARIS,
De l'Imprimerie de la Veufue I. Guillemot, ruë des Marmouzets, proche l'Egliſe de la Magdeleine.

M. DC. LII.

TRES-HVMBLES REMONstrances par escrit faites & presentees au Roy par Messieurs du Parlement de Paris en la Ville de Sully sur Loire.

Contre le retour & pour l'esloignement ou la punition du Cardinal Mazarin.

SIRE,

La Declaration de Vostre Majesté, qui bannissoit pour iamais de son Royaume & païs de son obeïssance le Cardinal Mazarin, ayant precedé d'vn iour la seance que Vostre Majesté prit en son Lict de Iustice pour sa Majorité, ne nous pouuoit pas permettre de douter de la fermeté d'vn acte si solemnel, que Vostre Majesté faisoit volontairement auec tous ses Sujets à la veuë de toute la France.

Nous, qui estions depositaires de la foy publique, eussions creu cõmettre vn crime de nous en deffier, lors que nous apprismes bientost apres que le Cardinal Mazarin employoit tous les artifices qui luy sont ordinaires, & faisoit de puissantes cabales dans vostre Cour pour y reuenir, & se restablir dans l'authorité qu'il auoit vsurpée durant vostre Minorité. Le dessein de cet homme ambitieux luy a si bien reüssi que joignant la force à la surprise il s'est approché de vostre personne, & a repris la conduitte de vostre Royaume, contre les protestations qu'il a faites dans ses Lettres de ne se mesler iamais d'aucune affaire d'Estat.

679703

Sur l'aduis de cette entrepriſe nous fuſmes obligez d'aller au deuant des mal-heurs qu'elle pouuoit produire, & reſolumes de faire tres-humbles Remonſtrances à Voſtre Majeſté, qui ne tendoient qu'à repreſenter les inconueniens qui arriueroient, & qui en effet ont ſuiui le meſpris de vos Declarations, que nous tenions pour loix inuiolables.

Nous euſmes grand ſujet de ioye, SIRE, lors que Voſtre Majeſté nous fit entendre par ſa Lettre ſes intentions de maintenir ſes promeſſes Royales, nous aſſeurant qu'elles ne ſeroient iamais violées, Mais bien toſt apres l'eſtonnement nous ſaiſit, lors que Monſieur le Duc d'Orleans nous fit l'honneur de nous dire que le Cardinal Mazarin eſtoit dans Sedan, & auoit fait amas de gens de guerre pour aller trouuer Voſtre Majeſté, ſans qu'Elle nous euſt faict la grace de nous faire ſçauoir ſes volontez ſur vn ſujet ſi important. Nous ne pouuions croire qu'Elles fuſſent portées à rappeller celuy, contre lequel vos Declarations & les Arreſts de voſtre Parlement ſubſiſtoient, confirmées par la Lettre, que nous venions de receuoir de Voſtre Majeſté.

A la verité, SIRE, Nous auions bien de la peine à nous perſuader qu'on euſt pû abuſer de voſtre ſignature, juſqu'à la faire ſeruir en meſme-temps à deux choſes ſi contraires: l'vne d'aſſeurer que le Cardinal Mazarin demeureroit pour iamais exclus de voſtre Royaume, l'autre de l'approcher de voſtre perſonne. Voſtre Parlement la reſpecte trop pour douter de la ſincerité de voſtre eſcrit, l'aſſeurance que Nous en auions Nous porta à donner l'Arreſt du 29. Decembre, ayant iugé que ce remede eſtoit neceſſaire pour arreſter vn mal-heur extreme, & qu'il n'y auoit point de plus forte barriere pour fermer le paſſage au Cardinal Mazarin, que de luy donner aprehenſion de ſa vie, eſtant permis d'en vſer de la ſorte contre les perturbateurs du repos public, qui ſe couurent de la puiſſance contre la Iuſtice: ſur tout lors que nous deuions croire que le progrez du Cardinal Mazarin dans voſtre Eſtat eſtoit vn pur attentat, contre vos defenſes & pluſtoſt le teſmoignage de ſon deſeſpoir, qu'vne execution de vos ordres; perſonne ne pouuant s'imaginer qu'il fuſt capable de vous ſurprendre par les importunitez de ceux qui ſolicitoient ſon retour pour leurs intereſts particuliers, au preiudice de ceux de voſtre Eſtat.

Nous n'auons apris, SIRE, que par le rapport de nos Deputez le changement de ces reſolutions, qui remplira d'eſtonnement l'Europe comme elle a deſia fait toute la France, & Nous a obligez à donner Arreſt que tres-humbles Remonſtrances ſeroient faites par eſcrit à Voſtre Majeſté pour la deſcharge de nos conſciences, & que la poſterité

posterité voye dans les monumens publics iusques où s'est portée nostre fidelité pour vostre seruice.

N'ayant point estimé qu'il Nous fust loisible de demeurer seulement spectateurs de la desolation qui menace vostre Royaume; Nous vsons de ces mots, non par vne simple prevoyance, mais par vne connoissance éuidente, qui Nous fait voir que Monsieur le Duc d'Orleans & tous les Princes de vostre Sang ont pris les armes pour empescher qu'vn homme incapable ne s'empare de vostre Personne & de vos affaires, pour mettre vostre Royaume en proye & rendre vos Sujets les plus mal heureux de la terre.

Ayez agreable, SIRE, que nostre fidelité vous donne aujourd'huy des preuues de son zele & de sa fermeté. Nous ne les pouuons rendre plus certaines qu'aportans à Vostre Majesté la verité, qui est le plus riche & le plus vtile present que les Sujets puissent faire à leur Souuerain. Sur tout, si cette verité vous retire non seulement des apparences qui vous surprennẽt, mais du peril qui vous menace. Cette consideration qui Nous touche si sensiblement, en mesme-temps releue nos courages pour les porter à la recherche d'vne gloire de laquelle dépend celle de nos charges. Nous la perdrions, SIRE si Nous dissimulions plus long temps ce que nous auons condamné en la conduite du Cardinal Mazarin, & si ayant jugé apres vne serieuse deliberation, qu'il est indigne d'estre aupres de vostre Personne, qu'il est d'vn pernicieux exemple dans vostre Cour, & qu'il est incapable de gouuerner vos affaires; Nous ne supplions tres-humblement Vostre Majesté de faire les reflexions neccessaires sur les choses que nous auons à luy representer.

Nous commencerons par la plus importante, & qui touche plus viuement nos cœurs, à sçauoir, par le soin que Dieu commande d'auoir pour vostre sacrée Personne. A cet effet qu'il vous plaise esloigner le Cardinal Mazarin pour plusieurs considerations, principalement parce qu'il est homme sans foy, & qui veut establir la perfidie par des maximes abominables, dont les autheurs doiuent estre escartez d'auprez les personnes des Roys, veu qu'elles tendent à dissoudre l'vnion qui doit estre entre le Prince & ses Sujets; & par consequent vont à la destruction des Monarchies, estant impossible qu'elles se conseruent si on rompt les liens de la societé ciuile, & se priuent des moyens de maintenir le credit parmy ses amis & de se reconcilier auec ses ennemis. Nous dirons dauantage, que si par vne corruption generale la verité & la bonne foy se trouuoient bannies de la conuersation & du commerce des hommes, les Princes seroient

obligez de les garder, non seulement parce que leur reputation vient principalement de ces vertus Royales, mais à cause qu'il leur seroit impossible de traitter auec les Estrangers soit de paix ou de guerre.

François I. vn de vos predecesseurs, lors qu'on luy voulut persuader de faire arrester l'Empereur Charles-Quint, qui prenoit son chemin sur la seureté d'vn passeport, respondit à ces mauuais Conseillers: Il faut que les Roys, qui ne sont point arrestez par la crainte des loix & des vengeances humaines, soient retenus par l'estat qu'ils doiuent faire de leurs promesses, lesquelles ils sont obligez d'executer, quand tout le reste du monde s'en seroit dispensé.

En effect, SIRE, vostre Majeste iugera bien qu'à l'heure mesme qu'vn Monarque, qui ne peut estre contraint par les voyes de Iustice, vient à mespriser sa parole, il ne sçauroit faire vne perte plus notable que la creance, qui tient les cœurs doucement attachez, dans lesquels vn Prince sans foy ne reigne plus. Mais les plus detestables & dangereux Fauoris des Rois, sont ceux qui apres auoir conseillé d'vser de perfidie, pour se démeler de quelques rencontres fascheuses, sont assez malicieux pour la vouloir establir par des maximes generales, & sont si audacieux de les rendre publiques. Le Cardinal Mazarin qui les a prattiquees, les a aussi enseignees, en disant plusieurs fois, que la bonne foy ne doit estre en vsage que parmy les Marchands, que l'honneste homme n'est point esclaue de sa parole, & qu'il n'y a point de danger de mentir, pourueu que le mensonge ne soit cognu qu'apres qu'il a reüssi: Si ces damnables leçons entrent dans l'ame d'vn Prince de vostre aage? quels remedes trouuerons-nous à vne guerre ciuile ou estrangere; Qui seroit l'Ennemy qui se fieroit à vne paix signee? Qui seroit le Subjet qui se tiendroit asseuré du pardon, & qui s'appuiroit sur vne Amnistie? N'est-ce pas les moyens pour rendre les guerres & les reuoltes desesperees.

Nous pouuons donc sans perdre le respect qui est deu à nos Rois, & sans violer l'obeyssance que nous auons jurée, prendre toutes sortes de voyes legitimes, qui les pourront obliger à esloigner ces esprits pernicieux, qui mesurent la duree des Empires à celle de leur credit, estant chose certaine que sans la bonne foy il n'est pas seulement impossible de regner sur les hommes, mais de viure parmy les hommes, d'où vient qu'vn Sage disoit auec beaucoup de raison, que celuy qui a renoncé à la bonne foy, n'a rien plus à perdre, estant asseuré qu'ayant rompu le nœud de la societé, ou vie ciuile, il est en pire condition, que n'est celuy qui est priué de la naturelle.

Voila, SIRE, ce que le Cardinal Mazarin a souuent voulu faire par meschans conseils, & paroles scandaleuses. Nous vous pouvons asseurer que sa perfidie n'a iamais paru auec tant d'impudence, que lors qu'il vous fait escrire que vostre intention estoit de maintenir vos Declarations, & s'approchoit à mesme temps en vertu d'autres Lettres exigees de vostre Majesté. En quoy nous pouuons dire qu'il a tellement surpris sa bonté, que nous oserions asseurer, que celuy qui tantost par sa colere, & tantost par sa peur, a souuent blessé vostre authorité, ne luy a iamais fait vne playe si mortelle: il a creu qu'il la gueriroit, lors qu'il a fait publier par les siens, ou inseré dans vne Declaration qu'il a dressee luy-mesme, & tient encore cachee, que vostre Majesté auroit esté forcee d'accorder, celle qui le traitte comme autheur de la continuation de la guerre des pirateries, & de tous les desordres de vostre Royaume, Mais il ne peut alleguer cette pretenduë violence faite par des Subjets à leur Souuerain, sans deshonorer vostre Conseil, & accuser le peu de soin, que la Reine vostre Mere auoit pris pour maintenir vostre authorité.

SIRE, vos Declarations ont esté donnees aux instances de Monsieur le Duc d'Orleans, & à nos tres-humbles supplications: nous pouuons protester que nous les auons obtenuës en la mesme façon que l'on fait les graces de Dieu, qui par prieres & larmes se laisse vaincre à ses creatures pour accorder leurs demandes.

Si l'ignorance du Cardinal Mazarin ne luy a pû permettre de faire reflexion sur la iustice de cette pensee, ou si sa malice a esté assez grande pour la mespriser, que pouuons-nous attendre de bon pour vostre Majesté & le repos public, de celuy qui a voulu prendre vne qualité inouïe en France de Surintendant de l'education de vostre Majesté.

N'auons-nous pas sujet de craindre, lors que nous voyons que cet homme sans naissance, sans conduite, sans vertu, & principalement sans foy, approche de vostre Majesté, maintenant qu'elle est en vn âge, qui doit receuoir & retenir les impressiõs, qui luy seruiront à viure en premier Roy de la Chrestienté, estant certain que vostre bon-heur & celuy de vos Subjets depend des Conseils qui vous seront donnez. Ainsi vos peuples iugeront, si nous auons raison de nous opposer au restablissement de celuy, qui ne reuient que pour essayer de donner attainte à vostre bon naturel.

Nous voyons aussi auec vn extréme desplaisir, que le Cardinal Mazarin s'est rendu le plus fort, non seulement prés vostre Person-

ne, mais auſſi dans voſtre Maiſon, où pluſieurs de ſes ſuiuans & de ſes gardes paroiſſent armez; ce qui n'auoit iamais eſté ſouffert.

Nous auons encore remarqué ce qu'il a dit dans ſes lettres, que quatre ou cinq mil hommes, qui l'ont eſcorté eſtoient ſes amis & ſes troupes: d'où s'enſuit que voſtre Majeſté eſt en toutes façons és mains des Eſtrangers comme il eſt tres-certain, que s'eſtant rendu diſpenſateur des Charges militaires & de toutes les Charges, qui ne ſont conferees & diſtribuees qu'à ceux qui veulent dependre de luy, leur creance eſt, qu'ils ont toute l'obligation à celuy qui vous deſpoüille pour les reueſtir, & refuſe ceux qui ne veulent pas eſtre ſes Partiſans.

SIRE, nous croyons qu'en cette rencontre il eſt loiſible de nous ſeruir de toutes voyes legitimes pour garantir voſtre Perſonne des entrepriſes ſur voſtre authorité, & vos Subjets d'oppreſſion: nous ſommes aſſurez que voſtre Majeſté ne veut pas ruiner ſon Royaume, pour contenter vn Eſtranger, qui n'a rien de recommandable que ſa qualité de Cardinal, laquelle eſtant en lui vn preſent de la fortune & non pas vne recompenſe de la vertu, eſt vn ornement des-honoré par celuy qui en eſt reueſtu.

Cette dignité qu'il n'a iamais meritée, ne le peut exempter de la Iuſtice ſouueraine que Nous adminiſtrons par la puiſſance que nous tenons de Voſtre Majeſté: nous la deuons faire ſentir à celuy qui s'eſt voulu meſler de vos affaires, & qui s'eſt engagé par vne conſequence neceſſaire à rendre compte de ſa conduite aux Iuges eſtablis pour ordonner la punition à tous ceux, qui abuſeront de voſtre authorité, troubleront le repos de voſtre Royaume, & violeront les loix, auſquelles ils ſe ſont ſoûmis.

Nous auons remarqué vn autre deffaut, qui doit exclure le Cardinal Mazarin de vos Conſeils pour la legereté qui paroiſt en ſes reſolutions, & qu'il pourroit imprimer dans voſtre ame les meſmes maximes qu'il a tenuës dans la diſpenſation des biens-faits, & dans le choix qu'il a fait des perſonnes de toutes conditions, qu'il a aduancées au preiudice de ceux qui le meritent, & ſont plus capables de vous ſeruir.

Nous auons auſſi grand ſujet de nous defier, que le Cardinal Mazarin ayant pris creance dans l'eſprit de voſtre Majeſté n'entreprenne de luy communiquer ſes paſſions pour le porter à pourſuiure ſes vengeances. Nous n'ignorons pas que la couſtume de ceux, qui ont acquis vn grand credit auprés des Princes, eſt de leur perſuader que les déplaiſirs, qui leur ſont faits, ſont des entrepriſes ſur l'authorité

thorité Souueraine, & meſme des teſmoignages d'auerſion contre la perſonne du Prince; c'eſt la pratique commune à tous les Fauoris de faire croire aux Roys qu'on offenſe la perſonne de leurs Majeſtez lors que l'on attaque leurs Miniſteres; les artifices du Cardinal Mazarin, & la connoiſſance que nous auons du paſſé, nous font croire qu'il n'en vſera pas mieux, & ainſi qu'il rendra de mauuais offices à Monſieur le Duc d'Orleans, aux Princes du Sang, aux Cours Souueraines, à voſtre bonne Ville de Paris, à vos principaux domeſtiques, à la Nobleſſe, à vos Officiers, & à tous vos peuples; ce qui nourrira Voſtre Majeſté dans vne continuelle defiance de ſes plus proches & de ſes plus fidels ſeruiteurs, d'où viendront les reſſentimens des offenſes, & les apprehenſions qui altereront le repos & la Paix de voſtre Eſtat. Ces malheurs ſont inéuitables, SIRE, ſi Voſtre Majeſté ne renuoye celuy qui ne peut eſtre dans le Pays & terres de voſtre obeyſſance, ſans y porter le trouble par ſon humeur entreprenante, qui s'efforcera touſiours de faire croire à Voſtre Maieſté que les plaintes contre l'inſolence de ſa fortune, ſont des conſpirations contre voſtre Eſtat.

Lors qu'il plaira à Voſtre Maieſté ſe faire inſtruire de tout ce qui s'eſt paſſé durant voſtre Minorité, elle trouuera que ce n'eſt pas le Cardinal Mazarin qui a fait des merueilles pour vous, mais que Dieu a fait des miracles pour vous garantir des perils, dans leſquels cét homme peu ſage auroit ietté voſtre perſonne, voſtre authorité, & tout voſtre Royaume.

Il ne ſuffit pas que les Roys s'arreſtent dans la conſideration des choſes qui les touchent en particulier, eſtant enuoyez de Dieu pour eſtre les Gouuerneurs & les Peres des Peuples qui leur ſont commis; mais ils ſont obligez d'eſloigner tout ce qui peut corrompre les mœurs de leurs Sujets, principalement de ceux qui ont l'honneur de les approcher.

Ceux qui ont voulu dire que le Cardinal Mazarin n'auoit point l'eſprit porté à la cruauté, n'ont iamais conſideré ny ce qu'il a fait pour entretenir les guerres, & empeſcher la Paix, ny la reſolution qu'il prit ſans ſujet de faire perir par la faim dans voſtre bonne Ville de Paris deux millions de perſonnes, ayant contraint la Capitale de voſtre Royaume à prendre les Armes pour ſa deffenſe naturelle, & pour chercher du pain; ce qui donna à vos voiſins vne tres-mauuaiſe impreſſion du Gouuernement de voſtre Minorité, toute l'Europe ayant ſceu que ce ſiege auoit eſté entrepris par l'indignation d'vn Eſtranger, qui vouloit faire finir par le plus cruel de tous les

fleaux de Dieu les Bourgeois de cette grande Ville.

Mais se falloit-il estonner si le Cardinal Mazarin estranger n'auoit point de bienueillance pour la France, dans laquelle il ne s'estoit arresté que pour esleuer sa fortune aux despens de vos Sujets, il les a traittez en Barbares, s'estant imaginé qu'il les auoit conquis, il s'est seruy de l'industrie des Partisans, qui s'estant rendus tributaires, gardoient pour vn temps ce qu'ils luy donnoient pour le faire valoir, & luy rendre compte du principal qui estoit grand, & de l'vsure qui estoit excessiue. Ainsi Vostre Majesté souffroit vn double larcin de vostre pauure peuple qui payoit tout, estoit doublement surchargé Cét homme instruict par des mauuais François contre la France, a continué cét infame trafic tant qu'il a esté en credit, ayant esté interrompu par son absence, la passion des Partisans s'est imaginée qu'on leur rauissoit ce qu'ils ne pouuoient plus desrober, & les a portez à se rendre les plus ardans solliciteurs du retour de leur Protecteur.

La France a souffert ces desordres auec plus d'impatience en vn Estranger, qui deuoit considerer que cette qualité luy commandoit la retenuë & la discretion, qui esloignent l'enuie & la haine dont ordinairement sont accompagnées les puissances arriuées à vne hauteur demesurée, personne ne pouuant voir qu'auec extrême regret vn Sicilien se seruir sous vostre nom d'vne puissance absoluë, estant dépourueu de tout ce qui est necessaire pour bien gouuerner vn Estat.

Pour faire voir cette verité nous n'alleguerons pas sa naissance parmy vne nation ennemie de la nostre, & qui nous a fait sentir autresfois sa fureur & sa trahison par les Vespres Siciliennes

Mais nous sommes obligez de representer à Vostre Maiesté sa mauuaise conduite lors qu'il a exercé les voyes de rigueur enuers vos Subjets de toutes conditions, ayant fait emprisonner les Duc de Beaufort, Mareschal de la Mothe, President Barillon, & transporté le dernier hors du Royaume où il finit ses iours, arrester & chasser plusieurs Officiers de vos Cours Souueraines, causé les disgraces de ceux qui auoient seruy & consolé la Reyne vostre Mere, troublé la ioye publique d'vne Victoire remportée par vos Armes sur vos ennemis, enleué par deux fois Vostre Maiesté auec peril de sa personne sacrée, fait dessein de saccager vostre bonne Ville de Paris remplie de tant de millions d'innocens, ruiné le commerce, diuerty le fonds des rentes, desquelles beaucoup de pauures viuent, & qui font la meilleure partie du bien de plusieurs riches, mescontenté vos Al-

liez, mesmes les Suisses, destournant les deniers destinez à leur solde, fut emprisonner Messieurs les Princes de Condé & de Conty, & le Duc de Longueuille sur des conjectures legeres, s'imaginant qu'vn attentat de cette nature ne produiroit aucune alteration dans le Royaume, & qu'on laisseroit souffrir en prison le Sang Royal, sans en considerer l'importance, interdit le Parlement de Bourdeaux par mauuais conseils, & contraint la Ville & la Prouince à prendre les Armes, abandonné aux Espagnols non seulement la Champagne, mais l'Isle de France & les enuirons de Paris, lors que vos meilleures Troupes estoient employées pour accabler vos Subjects, fait traduire les Princes prisonniers en la Citadelle du Havre, lieu incommode à leur santé, dont ils pouuoient estre aisément enuoyez hors du Royaume, couuert tous les conseils precipitez ou temeraires du pretexte specieux de vostre authorité Royale, sans auoir appris en quoy elle consistoit, laquelle il n'a iamais apprehendé de commettre sans la soustenir.

SIRE, il est tres-necessaire que Vostre Majesté connoisse le vray estat de la Monarchie Royale: on ne doit proposer à Vostre Majesté que les exemples des bons & sages Roys, comme celuy de Henry le grand vostre ayeul, lequel estnat pressé de faire verifier dans vostre Parlement vn Edict nouueau, & ayant apris par la bouche de Monsieur de Harlay premier President, que ce qu'il desiroit contre les Loix ne pouuoit passer qu'en employant la puissance absoluë, ce Prince Iuste & Clement (dit ces paroles dignes de luy) à Dieu ne plaise que ie me serue iamais de cette authorité Souueraine qui se destruict souuent en la voulant establir, & à laquelle ie sçay que les peuples donnent vn mauuais nom.

Nous auons aussi sujet de croire que l'interest du Cardinal Mazarin n'a iamais esté que de se seruir de vostre authorité pour maintenir celle qu'il auoit vsurpé, & empesché les oppositions à son prodigieux credit qui ne vouloit point estre contrarié. Il voudroit volontiers persuader à Vostre Majesté qu'il à plus de passion & d'interest pour vostre puissance Royale que vos Cours Souueraines, qui en tirent leur premier estre, & leurs continuelles conseruations. Nous perdrions auec la conscience le iugement, & serions plus aueuglez qu'vn Sanson, si nos mains ebranloient les Colonnes qui soustiennent la voute qui nous couure, estant certain que sa cheute nous accableroit auec nos familles, nos amis & nos biens.

Serions nous bien si mal heureux qu'il peust entrer dans vostre esprit, que le Cardinal Mazarin, qui est vn Estranger passant par

voſtre Royaume pour butiner, fut plus zelé pour la dignité & perpetuité de voſtre Monarchie, que nous qui auons l'honneur d'eſtre François, & vos principaux Officiers ayant nos fortunes & celles de nos enfans attachées à la grandeur de voſtre Royauté.

Serions nous bien ſi peu aduiſez de croire qu'vn hôme de cette condition ignorant nos mœurs & nos Loix, fuſt capable de nous inſtruire ſur les droicts de voſtre Couronne, & de nous monſtrer les bornes de noſtre affection & fidelité à voſtre ſeruice, luy qui n'a pris aduis d'aucuns ſages ny preueu l'aduenir, qui eſt tout ce qu'vn Miniſtre aduiſé doit conſiderer, ſçachant bien qu'en trauaillant pour vn Royaume, il trauaille pour l'éternité, ſans limites de temps, qu'il ne faut iamais preſcrire aux Monarchies.

Le Cardinal Mazarin a faict paroiſtre qu'il ne regardoit point l'aduenir, lequel a voulu continuer les guerres, & pour les entretenir a employé les derniers efforts, eſpuiſant la France de ſoldats & de Finances, ſans aduiſer ſi ces deux choſes venoient à manquer qu'il ſeroit contraint de conſentir à vne Paix honteuſe, où de ceder à la haine publique, qui s'eſleueroit contre luy, pour auoir perdu la ſaiſon de conclurre vn Traité aduantageux & honorable à la France, comme celuy qui eſtoit projeté & ſur le point d'eſtre ſigné à Munſter, qui a eſté rompu par le Cardinal Mazarin, qui ne pouuant diuertir ſes yeux de ſes intereſts, ne voulut iamais conſentir la paix. Le mal eſt venu de ce que le Cardinal Mazarin s'eſt touſiours imaginé qu'il trouueroit plus de ſeureté dans les troubles, qui le maintiennent en plus grand luſtre, & le rendent plus neceſſaire, s'eſtant emparé du commandement & de la puiſſance des armes.

Nous voyons maintenant qu'il a cauſé tant de deſordres que nous ſommes dans les guerres Eſtrangeres & dans les domeſtiques, que nous auons perdu pluſieurs places qui nous eſtoient laiſſées par les Traitez qu'il a rompus. Les Eſpagnols ont cette obligation au Cardinal Mazarin, que non ſeulement il leur a rendu les Conqueſtes qu'il croyoit eſtre ſiennes, mais encore celles qui auoient eſté faites ſoubs le Regne du deffunct Roy voſtre Pere, & ce qui eſt plus eſtonnant, c'eſt qu'il employe maintenant voſtre puiſſance & n'eſt rentré dans voſtre Royaume, que pour perſecuter les Princes qui auoient gagné ce qu'il pert en les voulant perdre, ne ſe ſouciant pas que les anciens ennemis de la France, la pillent lors qu'il y met le feu pour en chaſſer s'il peut les enfans de la maiſon, qui ont ſouuent expoſé leur vie pour vous acquerir de la gloire, comme ſi ce n'eſtoit

36

ſtoit pas aſſez de faire perdre les fruicts de leurs genereuſes conquêtes, s'il ne deſtruiſoit encore leurs perſonnes.

SIRE, il n'eſt pas en noſtre pouuoir d'exprimer les rares merites, & les grandes actions de Monſieur le Duc d'Orleans voſtre Oncle; Nous ne diſons pas que les plus importantes priſes des places durant voſtre Minorité, ont eſté les effects des ſages Conſeils, ſoings, vigilance, courageuſes entrepriſes, veritables affections & reſpets pour voſtre Perſonne & le bien de voſtre Eſtat; Nous ne pouuons paſſer ſous ſilence les combats de Monſieur le Prince de Condé, la terreur de vos armes qu'il a portée ſur l'Eſcaut, ſur le Rhin, ſur le Danube & ailleurs. Il ſemble maintenant, SIRE, que tout cela ſoit effacé pour faire triompher de ces Princes vn Eſtranger qui ayant eſté chaſſé par vos Declarations, reuient pour prendre le gouuernail de voſtre Royaume, ayant obligé les plus ſages Pilotes à ſe retirer lors qu'ils ont veu qu'il venoit auec reſolution d'employer voſtre authorité & vos forces pour venger ſes querelles particulieres, pour ſe rendre maiſtre de voſtre Eſtat en s'emparant de voſtre Perſonne

Voſtre Majeſté ſçaura vn iour ce que luy couſte l'entrepriſe d'Orbitelle, de Piombino, de Portolongone, & de Naples, où le Cardinal Mazarin vouloit s'eſtablir des retraittes, & s'acquerir des Souuerainetez, ce deffaut de la mauuaiſe deſtinee, toutes ſes pretentions ne nous ayant comblez que de perte & de honte.

Pour deſcouurir ſes maluerſations dans ces guerres d'Italie, il ne faut voir que les liures de Cantariny, qui verifieront qu'on a enuoyé en ce pays-là plus de trentre millions de liures, ſans auoir fourny eſtat valable de l'employ.

Conſiderez, s'il vous plaiſt, SIRE, combien de Sang & de Finances la France a perdu pour n'auoir à la fin que de la confuſion procurée par les imprudences & mauuais deſſeins du Cardinal Mazarin: C'eſt pourquoy, SIRE, Nous ſupplions tres-humblement voſtre Majeſté rendre la Iuſtice à vos Subjets, & à vos voiſins, qui ſe plaignent des pirateries que le Cardinal Mazarin a commandees & entretenuës iuſques à authoriſer le brigandage par vos Lettres, pour profiter de ſes larcins, qui ont ruiné le commerce, & reduit à la mendicité plus de vingt mille familles.

Le Cardinal Mazarin n'a pas preueu que les Finances, qui ſont les nerfs de la guerre luy manqueroient, qu'il luy ſeroit impoſſible de dreſſer & entretenir ſept ou huict armées ſur terre ou ſur mer, de payer les garniſons d'vn grand nombre de places conquiſes, &

des anciennes frontieres, de soudoyer vne excessiue multitude d'Estrangers, qui ne combattent que pour la montre, qu'on auoit sujet d'apprehender ou la disette d'argent, si on vouloit contenter tant de personnes, & les maintenir dans la discipline, ou qu'estant violee à faute de payement, vos Prouinces seroient exposees à la licence & au desespoir des soldats, qui les ont traittees depuis trois ans auec toutes sortes d'hostilitez & de barbaries. Qui doute que le Cardinal Mazarin qui a voulu auoir tout seul la direction de la guerre, ne soit la veritable cause de tous les maux que n'auons soufferts, qui le sont rendus insuportables, lors qu'on a pû fournir aux extraordinaires despenses de celuy, qui les ayans faites sans regles & sans fidelité, nous a enfin jetté dans l'impuissance que luy mesme a découuert aux Ennemis dans les Lettres qu'il a escrites à vostre Majesté, & à la Reine vostre Mere.

Iugez, SIRE, s'il auoit trouué les moyens d'acquerir la creance, qui est necessaire à vn homme employé aux grandes affaires de vostre Estat, & qui doit faire valoir vostre authorité; Le Cardinal Mazarin ne sçauoit pas qu'vn Royaume remply de personnes de bon esprit & genereux ne pouuoient demeurer long-temps dans vne seruitude qui luy est dommageable & honteuse, ny supporter touſiours celuy qui est hay & mesprisé tout ensemble. Il a esté si souuent auerty de l'vn & de l'autre par les plaintes publiques, par nos frequentes Remonstrances, par les mécontentemens de ces Peuples, qu'il y a dequoy s'estonner de ce qu'vn homme ayant la connoissance de ces choses & de vos Declarations & Arrests de tous vos Parlemens qui l'ont banny de ce Royaume, a eu l'asseurance d'y reuenir pour esmouuoir de plus grands bruits, cherché des perils plus certains, encouru plus de reproches & donné lieu à des condemnations plus seueres mais équitables. Quand le Cardinal Mazarin pensera à ce qui est arriué il y a trente ans à vn homme de sa nation beaucoup moins criminel que luy, il iugera les dangers dans lesquels il s'est precipité.

SIRE, Nous ne pouuons satisfaire au deuoir de nos charges & à nos consciences, qu'en protestant à Vostre Majesté qu'il nous seroit imputé à crime, que de vous dissimuler les maux que ce funeste retour du Cardinal Mazarin va produire, si Vostre Majesté n'y remedie au plustost, & ne considere combien il importe à sa reputation, authorité & seruice, de ne laisser pas long-temps Monsieur le Duc d'Orleans vostre Oncle, & Messieurs les Princes de vostre Sang, dans les ressentimens où ils sont pour les affaires passées, & dans les

sages aprehensions pour celles qui peuuent arriuer à cause de la mauuaise conduite & retour du Cardinal Mazarin.

Nous esperons, SIRE, que Vostre Majesté fera Iustice à soy-mesme, à son Estat, à Monsieur le Duc d'Orleans, aux Princes de vostre Sang, à vos Parlemens, aux Grands de vostre Cour, & generalement à tous ses Peuples, qui se prosternent à vos pieds, & par nos voix supplient en toute humilité Vostre Majesté de vouloir reünir vostre Maison Royale, donner la paix à la France & a toute la Chrestienté, en esloignant pour iamais ce Cardinal Mazarin des terres & pais de vostre obeïssance, qui est rentré insolemment à main armée dans vostre Royaume, desertant vos frontieres, retirant les Gouuerneurs & garnisons des places, rauageant & desolant vos Prouinces contre vos Declarations & les Arrests de vos Parlemens, vos promesses Royales, & celles de la Reyne vostre Mere si souuent reiterées, qui nous ont asseuré de son esloignement sans esperance de retour. Nous nous promettons que Vostre Majesté prendra ce bon Conseil pour la tranquillité publique & le bien de vostre seruice. Ne trouuez pas estrange, SIRE, s'il vous plaist, si nous pressons Vostre Majesté d'avancer cet vnique remede qui doit faire cesser tous les desordres de vostre Estat par cet esloignement. Tous les accommodemens qu'on proposeroit en retenant le Cardinal Mazarin, augmenteroient le danger & produiroient de simptomes nouueaux; Il est constant que nos playes s'ouuriront tousiours si ce corps estranger ne sort.

Nous croyons, SIRE, qu'aussi-tost que la sagesse qui paroist en Vostre Majesté par dessus vos années, sera en sa parfaicte liberté, c'est à dire apres l'esloignement de celuy qui en a arresté le cours; Vostre Majesté connoistra que nos oppositions au restablissement du Cardinal Mazarin, & la resolution que nous auons prise conforme aux bonnes intentions de Monsieur le Duc d'Orleans vostre Oncle, ne partent que de la passion extreme que Nous auons & conseruerons toute nostre vie pour la Personne sacrée de Vostre Majesté, pour la tranquillité de la France, & la paix de la Chrestienté. Ces veritables protestations sont les vœux des tres humbles, tres-obeyssans & tres-fideles Seruiteurs, Subjets & Officiers de vostre Parlement.

Signé, DV TILLET.